

Homophones : ce/se, ces/ses, c'est/s'est/sait

Fiche méthode

(Français 6^e · Orthographe · Les homophones)

La démarche pour écrire le bon homophone

- 1. Je regarde le mot qui suit** : un nom, un verbe, un participe passé, *qui* ou *que*.
- 2. J'applique le test** qui correspond : changer de personne (*je me*), mettre au singulier (*son, sa, ce, cette*), passer à l'imparfait (*savait, c'était*), remplacer par *cela*.
- 3. Je relis la phrase transformée** : si elle reste correcte, j'écris cette forme ; sinon, j'essaie l'autre.

Le réflexe — on ne devine jamais : chaque homophone se choisit par un test, mot par mot, même dans une phrase longue.

Cas 1 · Ce ou se ?

Réflexe — je change de personne (je me, tu te) : si ça marche, c'est se ; sinon, devant un nom, c'est ce (ou cet) ; devant qui, que ou être, c'est ce pronom.

Exemple 1. Compléter : « Le soleil ____ couche derrière ____ immeuble. »

- « ____ couche » : je **me** couche → verbe pronominal → **se**.
 « ____ immeuble » : devant un nom masculin qui commence par une voyelle → **cet**.

Exemple 2. Compléter : « ____ qui m'étonne, c'est son calme. »

Devant « qui » : pronom démonstratif (« la chose qui m'étonne ») → **Ce**.

Attention — devant le verbe être, on écrit toujours ce : « ce sera », « ce sont », jamais « se sera ».

Cas 2 · Ces ou ses ?

Réflexe — je mets le groupe au singulier : ce, cet, cette → ces ; son, sa → ses.

Exemple 1. Compléter : « Le paon fait la roue avec ____ plumes. »

Au singulier : *sa plume* ; les plumes sont à lui → **ses**.

Exemple 2. Compléter : « Tu entends ____ cloches-là ? »

Au singulier : *cette cloche-là* ; on montre les cloches → **ces**.

Attention — ses = un seul possesseur ; avec plusieurs possesseurs, on écrit leur ou leurs.

Cas 3 · C'est, s'est, sait ou sais ?

Réflexe — imparfait savait / savais → sait / sais ; sinon « je me suis » → s'est ; sinon « cela est » → c'est.

Exemple 1. Compléter : « Nina ____ bien que ____ l'heure. »

- « Nina *savait* bien » → verbe savoir → **sait**.
 « *cela est* l'heure », « *c'était* l'heure » → **c'est**.

Exemple 2. Compléter : « La bougie ____ éteinte d'un coup. »

Au pluriel : « les bougies *se sont* éteintes » → passé composé du verbe pronominal *s'éteindre* → **s'est**.

Attention — je sais, tu sais (avec -s) ; il, elle, on sait (avec -t).

Les pièges

- « se » n'est jamais placé devant un nom : on écrit « ce lac », « cet étang ».
- Devant le verbe être, c'est le pronom « ce » : « ce sont », « ce sera ».
- « C'est fermé » : « je me suis fermé » ne convient pas, « cela est fermé » oui → c'est.
- « ses » renvoie à un seul possesseur ; plusieurs possesseurs → « leurs » (les jumeaux et leurs vélos).

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).